

Haïti : L'investiture de Joseph Lambert à la présidence provisoire est reportée



Port-au-Prince, 11 juillet (RHC) Le Sénat haïtien a reporté l'assermentation de Joseph Lambert comme président provisoire du pays caribéen, sans annoncer une nouvelle date pour la cérémonie d'investiture.

Le vendredi 9 juillet, le Sénat haïtien a nommé Lambert comme président provisoire du pays après le magnicide de Jovenel Moïse, et il a indiqué que celui-ci serait immédiatement installé dans ses fonctions, afin de combler un vide institutionnel après l'assassinat du président Jovenel Moïse.

Selon Telesur, la résolution a été signée par huit des dix sénateurs en fonction "Le nouveau président provisoire, Joseph Lambert, prêtera serment constitutionnel au Parlement devant l'Assemblée des sénateurs, en présence des autorités constituées, des dirigeants de la société civile et de la classe politique".

La mesure ignore l'autorité de l'actuel Premier ministre par intérim, Claude Joseph, qui a pris la direction provisoire du pays caribéen après le récent magnicide dans la nation.

Apprenant le report de l'investiture de Lambert, le Premier ministre par intérim, Claude Joseph, n'a émis aucun commentaire sur la décision du Sénat.

La situation annonce une nouvelle crise politique et institutionnelle en Haïti, face à l'appel des forces de l'opposition en faveur d'un accord national, tandis que Claude Joseph garde le soutien de la communauté internationale et promeut un processus électoral pour septembre prochain.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/263511-haiti-linvestiture-de-joseph-lambert-a-la-presidence-provisoire-est-reportee>



Radio Habana Cuba